

Demande d'établissement/de renouvellement de la licence d'entraîneur

Licences :

<input type="checkbox"/>	Première licence d'entraîneur Light-Contact Boxing + Arbitre LC (provisoire)
<input type="checkbox"/>	Renouvellement de la licence d'entraîneur Light-Contact Boxing + Arbitre LC

Club LC:

Nom:	Prénom:
Dat Naiss: jj.mm.aaaa:	Adresse:
CP, Lieu	Tél:
Email:	Nationalité:

« Les entraîneurs ont également signé une clause dans le contexte d'un comportement éthique, qui dit ceci : « Je vais défendre les droits des enfants qui m'ont été confiés, des adolescents et des jeunes adultes en prêtant attention à leur intégrité physique, et que ne leur soit exercé aucune forme de violence, ni physique, psychologique ou sexuelle. Je respecte la dignité de tous les enfants, jeunes et jeunes adultes, indépendamment de leur origine sociale, ethnique, culturelle, de leur croyance ou religion, de leurs convictions politiques, de leur orientation sexuelle, de leur âge ou sexe, et respecte leur droit d'être tous traités de manière égale et équitable, contre toute discrimination découlant d'idées anti démocratiques. »

Les demandeurs confirment avec leur signature la justesse des indications susmentionnées. Ils se soumettent aux documents "Charte d'éthique" de Swiss Olympic et "Consentement pour la publication et le transfert de données personnelles" de SwissBoxing.

Les infractions aux principes éthiques peuvent entraîner le retrait de la licence, l'exclusion de l'association et de plus, avoir des conséquences pénales.

J'ai lu les documents "charte d'éthique" et "consentement pour la publication et le transfert de données personnelles".

Candidat :

Date et lieu :

Prière de joindre à la demande les éléments suivants :

Premier établissement d'une licence	Renouvellement d'une licence
<input type="checkbox"/> Attestation du paiement des frais de licence (www.light-contact.ch) > Organisation > Frais	<input type="checkbox"/> Attestation du paiement des frais de licence (www.light-contact.ch) > Organisation > Frais
<input type="checkbox"/> 1 photo passeport (nouvelle licence)	<input type="checkbox"/> Quiz de formation continue (2ème page)
	<input type="checkbox"/> Attestation de formation continue (2ème page)

La preuve du paiement (compte cité en bas de page), mentionnant la raison du paiement (nom de l'entraîneur, etc.) doit être jointe à la demande et adressée au bureau (voir en-tête).

Les demandes de licence incomplètes ne seront pas traitées.

Formation continue (swissboxing.ch) > Agenda > Cours

Afin de garantir à long terme la qualité des entraîneurs SwissBoxing, une obligation de formation existe depuis 2007. Les entraîneurs ne reçoivent une licence que s'ils ont satisfait à toutes les exigences.

"Si vous arrêtez de vous améliorer, vous cessez d'être bon !" (Philip Rosenthal).

Devoir de formation continue tous les 2 ans :

-) 1 formation continue de boxe spécifique ou généraliste. ¹
-) 1 Quiz Formation Continue digitale ²

1

Contenu : les cours qui améliorent la qualité de la formation ou la pratique de la compétition.

Durée de la formation spécifique à la boxe : participation complète à l'événement selon l'annonce faite (dans le cas de cours durant un week-end, par exemple à Filzbach ou Macolin, au moins 1 complet jour de présence).

Durée de la formation généraliste : au moins 3 heures.

Attestation : Dans le cadre des cours officiels de formation continue de SwissBoxing ou LCBA, la confirmation de participation sera remise directement par le responsable du cours.

Lors de toute autre formation, une attestation de présence avec mention du contenu du cours et les coordonnées (email ou téléphone) de l'instructeur/responsable de la formation, devra être envoyée au secrétariat respective (de préférence sous forme digitale), afin qu'une prise en compte de ce cours puisse être effectuée.

Crédit de formation : Le secrétariat inscrit la formation sous forme numérique dans la base de données, afin qu'elle ne soit pas réutilisée l'année suivante. En cas de doute concernant le crédit de formation, le responsable de la formation prend une décision.

2

Pour actualiser les connaissances des entraîneurs, ainsi que les règles et les procédures de SB, un questionnaire à choix multiples doit être rempli correctement. Le quiz est disponible à l'adresse : <https://www.swissboxing.ch/fr/quizzes>. Pour le remplir, le temps ne joue aucun rôle, tous les documents de formation peuvent être utilisés et il est autorisé d'utiliser l'Internet ou d'interroger des collègues. Si trop de fautes ont été commises, le Quiz peut être tenté plusieurs fois, L'important est qu'à la fin, toutes les réponses soient claires. Aussitôt que le Quiz est résolu, une confirmation sera automatiquement envoyée au secrétariat.

En cas de demande de plusieurs licences d'entraîneurs, le questionnaire doit être effectué une fois pour chaque formation.

La personne n'ayant plus de licence, doit s'annoncer auprès du responsable de la formation compétent (AOB: <http://www.swissboxing.ch/fr/adressen/kommission/17/> / LCB: <http://www.swissboxing.ch/fr/adressen/kommission/52/>) et passer l'examen approprié à la place du Quiz (<https://www.swissboxing.ch/fr/quizzes>). Cet examen doit être terminé dans un délai d'un jour et les cookies des pages concernées doivent être acceptés sur l'ordinateur.

Formation continue possible SPECIFIQUE BOXE :

Formation officielle de SwissBoxing ou de la LCBA

Participation à une autre formation SwissBoxing ou LCBA pour entraîneur

Formation d'arbitre (LCB, boxe olympique, boxe professionnelle)

Formation de boxe dans d'autres fédérations (FFB, DBV, FPI, ÖBV)

Formation continue possible GENERALISTE :

Cours Swiss Olympic et OFSPO ([Trainerbildung Schweiz](http://Trainerbildung.Schweiz))

Tous les entraîneurs intéressés, qui sont actifs dans les sports de haut-niveau peuvent y participer. Cependant, en cas de manque de disponibilité, les entraîneurs avec la formation d'entraîneurs professionnels SO BTA (6 week-ends) seront favorisés.

Cours J+S (<https://www.jeunesseetsport.ch/>)

La boxe ne fait pas partie de J+S en raison des coups autorisés. La personne ayant suivi une formation J+S dans un autre sport, peut s'inscrire dans des cours interdisciplinaires, comme FK.

Cours SAFS / cours FITS (www.safs.com / <http://www.fitspro.com/>)

La "Swiss Association of Fitness and Sport" propose un large choix de formation et de perfectionnement.

Cours d'autres fournisseurs :

D'autres prestataires proposent des cours de valeur, qui élargissent l'horizon de l'entraîneur et améliorent les capacités de coaching. Les recommandations de votre part sont les bienvenues.

Premier secours (<http://www.swissboxing.ch/fr/cours-de-sauveteur-boxe>)

Tous les 10 ans un cours de sauveur ou secouriste peut être crédité.



Ensemble en faveur d'un sport propre, respectueux, fair-play et performant.

Les neuf principes de la Charte d'éthique du sport

- 1 Traiter toutes les personnes de manière égale.**
Personne ne doit faire l'objet de discriminations fondées sur la nationalité, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine sociale ou les préférences religieuses et politiques.
- 2 Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social.**
Les exigences relatives à l'entraînement et à la compétition sont compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie de famille.
- 3 Renforcer le partage des responsabilités.**
Les sportifs et les sportives participent à la prise de décisions qui les concernent.
- 4 Respecter pleinement les sportifs au lieu de les surmener.**
Les mesures prises pour atteindre les objectifs sportifs ne lèsent ni l'intégrité physique ni l'intégrité psychique des sportifs et des sportives.
- 5 Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement.**
Les relations entre les personnes et l'attitude envers la nature sont empreintes de respect.
- 6 S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel.**
Aucune forme de violence, physique ou psychique, ni aucune forme d'exploitation ne peut être tolérée. Il faut être vigilant, sensibiliser et intervenir à bon escient.
- 7 S'opposer au dopage et à la drogue.**
Informer sans relâche et réagir immédiatement en cas de consommation, d'administration ou de diffusion de produits dopants.
- 8 Renoncer au tabac et à l'alcool pendant le sport.**
Dénoncer le plus tôt possible les risques et les effets engendrés par la consommation de tabac et d'alcool.
- 9 S'opposer à toute forme de corruption.**
Promouvoir et exiger la transparence des processus et des décisions.
Réglementer et rendre systématiquement publics les conflits d'intérêt, les cadeaux, les finances et les paris.

www.spiritofsport.ch

➔ Plus d'infos sur l'éthique et ce que vous pouvez faire pour cela sont à disposition sur ces adresses : <https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/valeurs-ethique/charte-ethique.html> et www.coolandclean.ch

Consentement

Pour la publication et le transfert des données personnelles

Le responsable des publications, chargé par le Conseil, est tenu de prendre toutes les mesures pour assurer la protection des données qui sont publiées en diverses circonstances. Cependant, compte tenu des caractéristiques particulières des processus en ligne (en particulier Internet), il est impossible de garantir pleinement la confidentialité.

-
- En tant que Membre de la Fédération, je reconnais les risques de dommages personnels et je suis conscient que les données personnelles sont également disponibles dans des Pays qui ne connaissent aucune règle de confidentialité comparable à celles existantes en Suisse.
 - En outre, il n'est pas garanti, que
 - les données restent confidentielles.
 - la précision du contenu soit garantie.
 - Les données ne soient pas modifiées.

En tant que Membre de la Fédération, je peux retirer mon consentement à tout moment. Je confirme avoir pris connaissance de ce qui précède et permet à la Fédération de publier les données suivantes en ligne sur le site Web de la Fédération www.swissboxing.ch, dans le but de permettre aux associations internes de favoriser les organisations de notre sport, de transmettre le message des Membres aux associations parentes, de les stocker, les traiter et les utiliser dans un logiciel de gestion des Membres informatisé :

-
- Données générales (Prénom, Nom, Photo, ect.)
 - Données supplémentaires (Adresse, N° de téléphone, E-Mail, ect.)
 - Autre données (Pimarès, Team group, licence, ect.)

De plus, je suis conscient que mes données seront traitées en raison de mon adhésion à SwissBoxing. Également, lors d'occasions spéciales (manifestations sportives, travail bénévole, etc.), ces données, y compris des photos de moi, peuvent être publiées dans la presse écrite et sur les médias en ligne (www.swissboxing.ch).

Ce traitement peut également être effectué dans le cadre d'une commande de traitement des données.